

**6 avril
2013**

RECRUTER ET FORMER SON ÉQUIPAGE OGEC : ADOPTONS LES BONNES PRATIQUES

**Atelier Partage d'expériences
Paul Chagneau – Jean-Yves Pygrée**

RECRUTER ET FORMER SON EQUIPAGE OGEC

- 1. Une mission**
- 2. Un profil**
- 3. Des viviers**
- 4. Les moyens**
- 5. Un argumentaire**
- 6. Une procédure de recrutement**
- 7. Un accueil et un accompagnement**

1. La mission du bénévole OGEC

- **Exercer la coresponsabilité des laïcs dans la mission d'Eglise**
- **Contribuer à la gestion en proposant, conseillant, validant , contrôlant**
- **Conforter le lien l'établissement /société civile**
- **Participer à la mission éducative par l'exemplarité et le don de soi**

2. Le profil du bénévole

- Adhère et respecte la mission ecclésiale de l'Enseignement Catholique
- Disposé à mettre en œuvre les principes de la doctrine sociale de l'Eglise
- Capable de travailler en équipe
- Intéressé par la gestion économique, sociale et immobilière
- Prêt à s'investir dans un esprit de service

« Convictions - Disponibilité – Compétences »

3. Des viviers à privilégier

- **Actifs susceptibles de s'investir**
- **Retraités prêts à s'investir**
- **Anciens élèves**
- **Parents**
- **Mouvements catholiques**
- **Autres réseaux**

4. *Des moyens à mettre en œuvre*

- Activer le réseau relationnel
- Développer une politique de communication sur le bénévolat afin de faire connaître son existence et sa mission :
 - ✓ participer à des évènements (forums, salons, réunions de parents, etc.)
 - ✓ Utiliser et, au besoin créer, des supports de présentation de l'OGEC (plaquette de l'établissement, film, etc.)
- Impliquer :
 - ✓ l'APEL (le président de l'APEL, membre de droit de l'OGEC)
 - ✓ le chef d'établissement
 - ✓ Les tutelles
 - ✓ Le prêtre référent

5. Un argumentaire

- **Valoriser la richesse du bénévolat au sein de l'OGEC**
- ✓ **altruisme, service d'église, enrichissement personnel, socialisation, contribution à une mission éducative, convivialité...**
- **Rassurer à propos des risques encourus dans l'activité du bénévole**
- **Mettre en avant l'accompagnement et les formations assurés par les UDOGEC/UROGEC et la tutelle**

6. Une procédure de recrutement définie par les statuts-type d'OGEC (article 6-1)

- une candidature écrite
- une décision du CA non motivée
- la pratique

7. Un accueil et un accompagnement

- **Soirée(s) ou journée(s) d'accueil et d'information pour les nouveaux responsables: dans l'OGEC et dans le réseau**
- **Modules spécifiques de formation (cadre juridique et institutionnel, social, gestion, vie associative, immobilier ...)**
- **Mise en place des modalités d'accompagnement**